

DENAIN MAG

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE



4-5

La police municipale : ses missions qui conjugent proximité et sécurité

10-11

Le plan 1000 arbres pour notre ville où il fait bon vivre

12-13

Développement durable : la Ville passe au chauffage urbain avec le SIAVED

Aymeric Robin, président de la CAPH et Anne-Lise Dufour-Tonini, maire de Denain lors d'une visite de chantier du futur accès autoroutier reliant l'A21 à la zone des Pierres Blanches.



www.ville-denain.fr

PIERRES BLANCHES : LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT À L'A21 C'EST PARTI !

Page 6



Imprimé sur papier écologique pour la gestion durable des forêts

► Pages 4 et 5

Sécurité : une police au plus près de ses administrés

► Pages 6

Urbanisme : la zone des Pierres Blanches bientôt raccordée au réseau autoroutier

► Page 7

Santé publique : zoom sur le centre de vaccination

► Pages 8 et 9

Le centre aqualudique prend forme

► Pages 10 et 11

Environnement : des actions pour densifier les plantations en ville

► Pages 12 et 13

Projet structurant : la valorisation des déchets en chauffage urbain, c'est pour demain

► Page 14

Santé : du nouveau dans l'offre de soins au centre hospitalier

► Page 15

Patrimoine : de l'hôtel de ville au musée municipal

► Pages 16 et 17

Actu cité

► Page 18

Naissances, mariages, décès

► Page 19

Expression de la majorité et de l'opposition

Certaines photos dans ce magazine ont été prises avant les dispositions de l'État face à la crise sanitaire qui imposent notamment le port du masque. #RestonsPrudents

DENAIN/MAG

Magazine de la Ville de Denain - Hôtel de ville B.P. 50213 - 59723 Denain Cédex - Tél. : 03 27 23 59 59.
 Directeur de la publication : Anne-Lise Dufour-Tonini. Éditeur : Mairie de Denain. Comité éditorial : Cécile Gillard, Sébastien Devotte. Rédaction : Grégory Buongiorno. Photos : Grégory Buongiorno, Pascal Deudon, Sébastien Devotte. Maquette et mise en page : Johnny Bultez. Impression : PACAUD (Tél. : 03 28 64 26 84).

N° 16 : MARS 2021.



FERMETURE MOMENTANÉE DE LA DÉCHÈTERIE

En cours de réhabilitation, la déchèterie de Denain ferme ses portes pour une durée de 3 mois.

Les usagers peuvent se rendre dans les déchèteries de Douchy-Les-Mines et Hérin exceptionnellement ouvertes 7 jours sur 7, pour limiter le temps d'attente.

Plus d'infos sur le site www.siaved.fr



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Dès la mi-mars, le SIAVED met en place un nouveau service de ramassage de déchets verts en porte à porte dans toute la ville tous les 15 jours.

Le calendrier et les modalités de fonctionnement vous seront communiqués très prochainement.



DISTRIBUTION DE MASQUES DANS LES ÉCOLES

La municipalité accompagne les familles denaisiennes en offrant deux nouveaux masques en tissu de catégorie 1 à chaque enfant scolarisé dans les écoles primaires de la ville. La distribution se fera en classe après les vacances de février. Pour les denaisiens(es) scolarisés ailleurs, la distribution se fera en mairie selon un protocole et un calendrier transmis aux parents.

Madame, Monsieur,
Mes Chers Concitoyens

En ce début d'année, où nous devons toujours faire face à une situation sanitaire très tendue, je tenais à vous réitérer mes remerciements et mon soutien. Car dans ce contexte devenu de plus en plus pesant pour nous toutes et tous et alors que nous ressentons une certaine lassitude vis-à-vis de toutes ces restrictions pourtant nécessaires, vous continuez majoritairement d'être exemplaires dans le respect de ces préconisations.

Vous le savez, nous devons encore faire preuve de patience et redoubler d'effort. Toutefois, il est important que la vie municipale se poursuive et j'entends mener, avec l'équipe qui m'entoure, les projets pour lesquels vous m'avez réélue il y a un an et continuer la transformation de notre ville.

Vous trouverez dans ce nouveau numéro du « Denain Mag », toutes les rubriques relatives à la vie municipale, à notre actualité locale mais aussi l'avancement de nos chantiers : le centre aqualudique, le raccordement autoroutier et nos projets environnementaux.

En ces temps troublés, où nous devons encore surmonter toutes sortes de difficultés, d'inquiétudes, je veux vous dire que je suis à vos côtés, l'ensemble des élus et des agents de la ville sont à vos côtés !

« En ces temps troublés, où nous devons encore surmonter toutes sortes de difficultés, d'inquiétudes, je veux vous dire que je suis à vos côtés »

Anne-Lise DUFOUR-TONINI,
votre maire.

INFOS PRATIQUES



La rénovation-extension des locaux occupés par la maison de justice et du droit (MJD), au 117 de la rue de Villars, a permis d'y adjoindre, en 2019, un bureau d'accueil de la police municipale. Les administrés y sont reçus le lundi de 13 h 30 à 16 h 30, le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 13 h 30 à 15 h 30.



JOINDRE LA POLICE MUNICIPALE :

N° Vert 0 805 14 10 17

C'est le numéro d'appel **gratuit** mis à disposition des Denaisiens pour toute question relative à la tranquillité publique.



À sa création en 2012, la police municipale était composée d'un chef de service, d'un brigadier et de trois agents. Aujourd'hui, l'effectif a été multiplié par trois. L'objectif : une présence accrue sur le terrain.

LA POLICE MUNICIPALE : un vecteur de proximité et de sécurité

■ FAIRE PARTIE DU PAYSAGE

Avec 17 agents, la municipalité donne à sa police les moyens d'être plus visible sur le terrain, plus disponible de jour comme de nuit. La récente mise en place d'une brigade de nuit permet un meilleur traitement des conflits familiaux et des nuisances sonores. L'activité de nuit est également tournée vers la lutte contre les cambriolages. Les équipes assurent un roulement 7 jours sur 7 de 8 heures à 2 heures le matin. « *Notre police municipale doit incarner une nouvelle forme de police de proximité, d'aide aux personnes, proche des demandes des administrés, mais elle doit aussi dans le cadre d'un travail partenarial renforcé, développer ses actions avec les autres services de l'État* » souligne Yamina Mohamed, adjointe en charge de la citoyenneté, la proximité et des relations avec les administrés.



■ RÔLE ET MISSIONS

Les policiers municipaux effectuent de multiples missions de sécurité publique. Ils s'assurent du respect de tous les arrêtés du maire. Ils contrôlent le stationnement et la circulation routière et peuvent être amenés à verbaliser. Ils veillent à assurer le bon ordre pu-

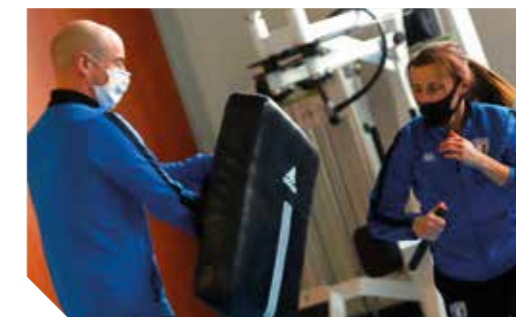
blic et aussi, une de leurs missions principales, la prévention de la délinquance, notamment avec l'appui du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Dans ce cadre, deux médiateurs travaillent en soutien avec la collaboration des acteurs locaux : établissements scolaires, forces de police, service enfance jeunesse... Ils interviennent le plus souvent dans des conflits de voisinage. Reliées au centre de supervision urbain (CSU), les caméras de vidéo-protection installées en cours d'année dans les différents quartiers de la ville font également partie de ce dispositif.

■ UNE POLICE DE PLUS EN PLUS ÉQUIPÉE

Concernant l'armement, les agents sont équipés d'une arme de poing de catégorie B, d'une bombe incapacitante, d'un bâton de défense, d'un gilet pare-balles et nouveauté, d'une caméra-piéton qui permet d'apaiser les relations envers les citoyens et éviter les incidents. Ils vont bientôt disposer d'une arme à impulsion électrique, le Taser. « *Les démarches administratives sont aujourd'hui terminées et nous avons l'accord de la préfecture* » indique Maxime Mortier, le chef de service. Avant de recevoir ce nouvel équipement, les policiers municipaux devront valider une formation au maniement de cette arme. Pour les déplacements, la police municipale dispose de trois véhicules légers mais aussi de VTT pour gagner en mobilité et en réactivité. Très prochainement, elle sera appuyée par une brigade motorisée encadrée par deux motards. En cours d'année, la création d'une unité canine viendra assurer la sécurité des agents lors de certaines interventions à risques.

■ UNE POLICE AGUERRIE

Confrontés à des situations de plus en plus difficiles, les policiers municipaux doivent décider rapidement, ce qui implique une gestion psychologique des conflits pour prévenir des situations de violences. Une formation aux Gestes Techniques Professionnels en Intervention (GTPI) est suivie par chaque agent. Ces sessions hebdomadaires ont pour objectif d'acquérir les bases techniques, légales et réglementaires de self-défense, à mains nues ou à l'aide de moyens intermédiaires (bâton de défense, gaz incapacitant, menottes...). Parce qu'ils doivent présenter une bonne condition physique, les policiers municipaux n'en oublient pas de s'entraîner régulièrement.



DES CHIFFRES

La police municipale en 2020, c'est 1 437 interventions pour 2 430 verbalisations relatives à des insalubrités, des nuisances, des dépôts sauvages, des infractions à la sécurité routière ou encore au non-respect des restrictions liées au contexte sanitaire.



Les travaux de l'échangeur de l'A21 vers les Pierres Blanches sont lancés. Cette desserte sera un atout de taille qui permettra aux entreprises de la zone d'activité d'avoir un accès direct à l'autoroute. La Ville fait ainsi un pas de plus vers l'expansion économique.

Les personnes de 75 ans et plus peuvent actuellement se faire vacciner contre la COVID-19 depuis le 8 janvier dernier au centre de vaccination situé à la salle des fêtes municipale. Ce n'est pas obligatoire mais cela peut sauver des vies.



PIERRES BLANCHES : la desserte est en route !

Financé par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, la Région et l'État ce gigantesque chantier va apporter un réel confort de vie et de tranquillité aux riverains qui se verront soustraire du trafic poids lourds. Les travaux d'aménagement d'un complément à l'échangeur de l'A21 ont commencé depuis novembre, du côté d'Escaudain. « Pour une ouverture attendue au début de l'année 2022 » indique Aymeric Robin, président de l'Agglo. « Un gros travail d'aménagement paysager sera réalisé et la continuité des pistes cyclables sera assurée » ajoute Francis Van Iseghem, directeur général adjoint des services. La réalisation va concourir à renforcer l'attrait économique auprès de futurs investisseurs.

■ TROIS QUESTIONS À NOTRE MAIRE

1. Racontez-nous l'historique de ce projet ?

« Depuis la fermeture d'USINOR, la requalification du site a toujours été une priorité pour l'action publique. Toute jeune élue sous le mandat d'Arthur Brabant, je me souviens que le projet de création d'une plateforme multimodale était déjà à l'étude. À l'époque, le seul frein était que nous ne disposions pas d'un accès à l'autoroute et qu'à cause du contexte topographique, il était techniquement impossible d'en aménager un. Quand je suis devenue maire puis députée, je suis intervenue au plus haut sommet de l'État pour réactiver ce dossier. En mai 2016, j'ai invité Emmanuel Macron, alors ministre de l'Économie, à s'imprégner des lieux. Sur place, il m'a confié être totalement sidéré par la richesse et la pertinence du projet.

La machine était lancée. Ce qui n'avait pas été possible pendant 40 ans va devenir une réalité demain ».

2. En quoi ce projet est si important ?

« Vous savez, on ne parle pas que de Denain à travers cette réalisation. Ce projet a une portée qui concerne le bassin de vie du Denais, l'intercommunalité et bien plus. Cette plateforme multimodale, avec sa voie d'eau (l'Escaut), son réseau ferroviaire juste à côté et très prochainement sa desserte autoroutière, c'est un vrai plus pour toute une Région. Ce qui était vrai avant ne l'est plus maintenant. Les promoteurs ne détournent plus leur regard de Denain. Et je peux vous assurer qu'ils sont nombreux à s'intéresser au potentiel de la zone des Pierres Blanches afin de promouvoir un projet d'installation éco-responsable ».

3. Quelles perspectives pour notre ville ?

« Avec l'installation du groupe Grimonprez et de sa plateforme de logistique, c'est près de 350 emplois qui vont être créés. Plus récemment, c'est le groupe Lesaffre qui a jeté son dévolu sur notre ville et avec la création de quelques 200 postes. Cette Z.A.C. va redevenir une place économique forte. Nous veillerons à diversifier les domaines de compétences industrielles. Cela doit concourir à impulser une nouvelle dynamique de nature à faire venir de nouvelles familles, à construire de nouvelles écoles et à développer de nouveaux équipements comme c'est le cas dernièrement avec le cinéma et très bientôt avec le centre aquatique, bref faire en sorte que Denain continue d'être une ville où il fait bon vivre ».

CENTRE DE VACCINATION : tous contre la COVID-19

La vaccination représente un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Gratuite et non obligatoire, elle a commencé en France fin décembre 2020 suivant les étapes recommandées par la Haute Autorité de Santé. En lien avec le centre hospitalier de Denain et la communauté médicale du secteur, la Ville a ouvert un centre de vaccination pour le canton de Denain depuis le 8 janvier à la salle des fêtes municipale, place Baudin.

À l'intérieur, tout est parfaitement orchestré : du gel hydroalcoolique est mis à disposition à l'entrée du bâtiment et un agent municipal veille à nettoyer régulièrement les chaises de l'espace d'attente. L'enregistrement administratif se fait sur présentation de la carte vitale et d'une pièce d'identité. Chaque personne est ensuite reçue par un médecin et remplit un questionnaire de santé. La vaccination s'effectue dans un box voisin, assurant ainsi une certaine confidentialité. L'injection du vaccin est assurée par une infirmière diplômée d'État. Il est proposé, après inoculation, un temps de repos de 15 minutes pour vérifier qu'il n'y a pas de réaction. Les patients sont calmes et détendus.

■ UNE PRISE EN CHARGE DE QUALITÉ

À commencer par Thérèse et Bernard Delplanque qui ne connaissent absolument pas la peur de l'aiguille. Le couple de retraités haveluinois a voyagé un peu partout dans le monde, forcément ça conditionne. « C'est une évidence pour nous de se faire vacciner aujourd'hui. La vaccination est une porte d'accès vers une sortie de crise. Nous n'avons pas vu

nos enfants et petits-enfants depuis plusieurs mois et ils nous manquent » indique Bernard. À l'autre bout de la salle, Jack Monchicourt, un habitant de Wallers, nous confie avoir été guidé par la crainte de tomber malade ou de transmettre le virus à ses proches. Âgé de 77 ans, lui et son épouse Francine n'entendent que du négatif sur le virus à la télévision : « Nous suivons les recommandations du gouvernement car ça peut arriver à n'importe qui ». Ce n'est pas sans une certaine appréhension qu'un couple de Bouchain a poussé la porte du centre de vaccination. Âgés respectivement de 83 et 86 ans, Thérèse et Edouard Krys ont pu compter sur leurs voisins pour l'inscription. « Nous avons peur avant de venir ici. Il faut féliciter la municipalité et les équipes médicales car tout est fait pour nous rassurer et nous mettre en confiance » souligne de concert les octogénaires.

■ MODALITÉS DE VACCINATION

Le centre de vaccination est ouvert du lundi au samedi de 9 h à 17 h. **Il est réservé, dans un premier temps, aux personnes de 75 ans et plus, aux professionnels de santé et aux personnes vulnérables sur attestation médicale.** L'ouverture à d'autres publics se fera ensuite en fonction du calendrier gouvernemental. **Pour un rendez-vous, connectez-vous sur Doctolib ou téléphonez au 06 71 28 71 54.** Aucun frais n'est à avancer, la vaccination (non obligatoire) est intégralement prise en charge par l'Assurance Maladie. **Face à la forte demande, la Ville invite les personnes à vérifier régulièrement la disponibilité de nouveaux rendez-vous.** Ceux-ci sont conditionnés à l'approvisionnement en vaccins par l'État.



Habitants de Denain et ses environs, se présentant au centre de Vaccination





Le local de traitement de l'eau avec les immenses cuves et ses filtres, situé en rez-de-chaussée



Avec le cinéma, le centre aquatique est l'autre grand projet en cours de réalisation. Au parc Emile-Zola, les usagers bénéficieront bientôt d'un équipement tout confort.



Vue sur l'entrée principale de l'enceinte aquatique

LE CENTRE AQUALUDIQUE : immersion en photos

Malgré la Covid et le protocole sanitaire, le chantier du centre aquatique suit son cours à un bon rythme. La longue et délicate phase consacrée à la pose de la charpente métallique et à son isolation phonique et thermique est achevée. Les ouvriers s'affairent à l'intérieur de l'enceinte et procèdent actuellement à l'installation des bassins. Même pour un néophyte de la natation, on devine aisément l'usage réservé aux trois bassins : le plus grand, d'une superficie de 525 m² sera consacré à la nage-loisir et accueillera les futures compétitions de natation et de water-polo. Les deux autres bassins seront dédiés à l'apprentissage et à la nage ludo-nordique. Se reconnaissant à sa forme incurvée, l'espace ludo-nordique disposera de 200 m² à l'intérieur et 100 m² à l'extérieur. « Dans l'eau, il y aura des banquettes massantes et une rivière de nage à courant » précise Alexandre Roch, conducteur des travaux. Juste derrière, il faut imaginer un toboggan et le départ du pentaglisser à trois pistes.



Des bancs seront habillés de bois pour permettre aux visiteurs de s'asseoir et se déchausser



Quelques centaines de kilomètres de canalisations et de tuyauteries sont nécessaires pour établir le futur circuit d'eau et de chauffage



Au premier plan, le bassin de nage de 25 mètres sur 8 couloirs et 2 mètres de profondeur



Adossé à une terrasse en extérieur, l'espace SPA dispose de nombreux équipements pour se relaxer

Vu de l'extérieur à travers les 1772 m² de baies vitrées plus communément appelées murs-rideaux, les différents niveaux offrent déjà une belle perspective avec les terrasses, les jardins puis au deuxième étage, l'espace bien-être avec un bain froid et un bain à remous bouillonnant. Le hammam et le sauna sont quasiment prêts à l'emploi. Et l'immense terrasse exposée sud-ouest va enchanter les aficionados du far niente. Toujours au second étage, le restaurant sera accessible au public par quatre entrées, deux de l'extérieur et deux de l'intérieur. L'hiver, il pourra servir 86 couverts contre 206 l'été grâce à sa terrasse donnant sur le parc Zola et son théâtre de verdure.



L'espace ludo-nordique muni de banquettes avec jets pour hydromasser et un couloir avec du courant



Le carrelage est en cours de pose dans les douches mais aussi dans les vestiaires



La terrasse du restaurant donne sur le parc Émile-Zola et son théâtre de verdure

L'ASTUCE VERTE CONSOMMEZ MALIN

Un moyen très simple de faire un geste vraiment efficace pour l'environnement : privilégiez les fruits et légumes de saison, cultivés au rythme de la nature. Ce choix raisonnable permet également de redécouvrir des variétés très goûteuses et plus riches en vitamines. Pensez aussi à vérifier la provenance des primeurs. Car si l'on fait venir bananes, café et cacao du bout du monde, inutile de reproduire un transport polluant avec les pommes, les haricots verts ou les asperges. Ils peuvent pousser à deux pas de chez vous, donc profitez-en et faites-vous plaisir...



AUX **STOP**
DÉJECTIONS
CANINES



Arbres en jauge en attente de plantation

VÉGÉTALISER LA VILLE : quand le vert supplante le gris

LE PLAN 1 000 ARBRES

Dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat et parce que la municipalité est soucieuse de répondre à l'urgence climatique, la Ville de Denain s'inscrit sur le plan « Un million d'arbres en Hauts-de-France » porté par le Conseil Régional.



« *Après de mon arbre, je vivais heureux...* » chantait le poète George Brassens. Bien plus que de simples écrans de verdure, les arbres, facteurs d'épanouissement, sont une condition du bien-être en milieu urbain. La liste de leurs bienfaits est inépuisable... La Région proposant un dispositif permettant de soutenir financièrement les opérations de plantations sur foncier public, la Ville de Denain s'est portée candidate. Une délibération a été votée en ce sens lors du Conseil municipal, le jeudi 16 décembre 2020.

Localement, sept parcelles sur une surface globale de dix hectares vont ainsi être valorisées. Les schémas de repeuplement boisé ont été élaborés en coordination avec le Parc Naturel Scarpe-Escaut. Diverses espèces d'arbres et arbustes seront plantées : érable, aulne, chêne pédonculé, tilleul, hêtre, châtaigner, sureau noir, viorne, cornouiller sanguin... La plantation

d'arbres améliore la qualité de l'environnement par la captation du carbone dans l'air, mais aussi parce qu'elle est propice au développement de la biodiversité, de l'amélioration du cadre de vie ou qu'elle aide encore à l'infiltration des eaux pluviales.

La plantation de 1 092 arbres sera réalisée par le service « espace vert & environnement » qui s'attachera à suivre également la bonne reprise des arbres. D'autres projets de plantation verront le jour avec notamment le réaménagement de la partie sauvage du parc Zola où un travail de fonds est mené par les services de la ville pour proposer aux promeneurs un espace boisé, agréable et sécurisé.

QUELQUES EXEMPLES D'ARBRES PARMIS LES VARIÉTÉS CHOISIES



ÉRABLE CHAMPÊTRE
Acer campestre

L'érable champêtre a un port dense et arrondi, il supporte la taille même vigoureuse. Son feuillage vert foncé prend une très belle coloration automnale jaune



CHARME COMMUN
Carpinus betulus

Le feuillage du charme commun sèche à l'automne mais demeure quasiment tout l'hiver sur les branches; on dit qu'il est marcescent



TILLEUL À PETITES FEUILLES
Tilia cordata

Ce bel arbre orne nombre de parcs et jardins. Le tilleul à petites feuilles apporte ombre et senteur en été. Ses feuilles peuvent mesurer jusqu'à 8 cm



CHÊNE PÉDONCULÉ
Quercus robur

Le chêne pédonculé est de croissance plus rapide que le chêne sessile, son cousin. Ce grand et bel arbre est répandu dans l'Europe entière



HÊTRE COMMUN
Fagus sylvatica

Son feuillage est marcescent, il reste sur le bois l'hiver pour ne tomber que juste avant les nouvelles, ne laissant que peu de temps le bois nu



CHÂTAIGNIER
Castanea sativa

Le châtaigner, de par son magnifique feuillage et sa production de châtaignes à l'automne, est un incontournable des parcs et jardins



LE CHANTIER

Il consiste à implanter de grosses canalisations dans le sous-sol, depuis le centre de valorisation énergétique, situé à Douchy-Les-Mines, jusqu'aux différents bâtiments devant être connectés à Denain.

Ils vont se dérouler en quatre phases :

- **Jusqu'en août 2021** : jusqu'au centre aqualudique et au collège Villars.
- **Avril 2021 à février 2022** : jusqu'au centre-ville avec raccordement à la mairie et au centre hospitalier.
- **De septembre 2021 à mai 2022** : jusqu'à la zone artisanale des pierres blanches, salle des fêtes, institution Jean-Paul II.
- **De mai 2022 à août 2022** : jusqu'au secteur du lycée Kastler.

Les riverains pourront accéder à leur domicile pendant toute la durée des travaux.



GRAND PROJET

Le réseau de chaleur urbain sera alimenté par le centre de valorisation énergétique (CVE) du SIAVED situé à Douchy-les-Mines. Il desservira en chaleur vertueuse les équipements publics de notre ville, le centre hospitalier, les établissements scolaires...

LANCEMENT DES TRAVAUX du réseau de chauffage urbain

Dans la famille des énergies « propres », on pense spontanément au solaire ou à l'éolien mais on oublie souvent les énergies dites de « récupération ». À tort, car comme disait le chimiste français Antoine Lavoisier, « Rien ne se perd, tout se transforme ». Ainsi, notre ville va bénéficier dans quelques mois d'un réseau de chauffage urbain, avec de la chaleur produite par le centre de valorisation énergétique du SIAVED. Ce projet très ambitieux va engendrer des répercussions sur nos déplacements automobiles. Depuis le 15 février et durant plusieurs mois, l'axe Douchy-Denain (route D449 - route de Denain / boulevard de Verdun) est fermé à la circulation sauf aux riverains et aux clients des commerces.

■ LES AVANTAGES DE LA RÉCUPÉRATION DE CHALEUR

Zéro gaspillage : il s'agit de valoriser une énergie qui est produite quoi qu'il arrive. Cette méthode de bon sens consiste à remplacer des énergies fossiles comme le gaz, le fioul ou le charbon par une énergie qui serait autrement perdue. La récupération d'énergie n'émet, par définition, aucun rejet polluant supplémentaire dans l'atmosphère. En outre, les coûts de production sont réduits car l'énergie récupérée n'est pas trop éloignée des bâtiments et équipements à chauffer. « Grâce à son processus de valorisation, le CVE produit de la chaleur et de l'électricité qui permet d'alimenter en chauffage près de 1500 logements et les bâtiments communaux de Douchy-les-Mines » indique Charles Lemoine, Président du SIAVED. « Cet équipement permet de transformer les déchets du territoire en une véritable ressource pour tous » ajoute Solange Lemoine,

adjointe à l'environnement et au cadre de vie.

Environ 45 sites pourront bénéficier de ce réseau. Parmi eux, le centre aqualudique, l'hôtel de ville et le centre communal d'action sociale, les collèges Turgot, Villars, les lycées Mouseron-Jurénil, l'institution Jean-Paul II, le commissariat de police, le complexe sportif, les écoles municipales, le théâtre, la médiathèque Jacques-Prévert, la ruche d'entreprises, le centre hospitalier, les chauffegeries collectives des logements Partenord... Sans oublier la zone des Pierres Blanches où, économiquement, les futurs investisseurs trouveront un certain intérêt à y développer leurs activités et favoriser ainsi l'emploi sur le territoire.



■ COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

En incinérant plusieurs milliers de tonnes de déchets chaque année, le SIAVED génère de la chaleur. Celle-ci circule sous forme d'eau chaude dans des canalisations enterrées. Dès que l'eau a chauffé les bâtiments, elle est refroidie et repart en chaufferie dans un réseau en boucle. Le CVE émet beaucoup de chaleur dite « fatale » qui désigne la chaleur résiduelle issue d'un procédé et non utilisée par celui-ci (fumées, vapeur...). Récupérée par des échangeurs thermiques et intégrée dans l'économie circulaire, la chaleur peut alors alimenter des



turbines qui produiront de l'électricité, ces turbines pouvant également produire de la chaleur. Quand le même site fournit de la chaleur et de l'électricité, on parle alors de « cogénération ». C'est le cas de la chaleur fatale issue du CVE qui alimentera le réseau de chaleur de Denain.

■ SERVIR LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les réseaux de chaleur urbains, largement consacrés par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, sont des moyens utiles et pertinents pour réduire significativement les gaz à effet de serre et lutter efficacement contre le dérèglement climatique. Ils constituent un levier essentiel de la transition énergétique pour un aménagement durable du territoire. En proposant une gestion intelligente et vertueuse des énergies, notre ville s'intègre parfaitement dans le concept d'une ville durable.

Le Centre Hospitalier de Denain a investi dans des nouvelles technologies opératoires et propose dorénavant une prise en charge innovante dans le domaine de la chirurgie orthopédique.



LE CENTRE HOSPITALIER à la pointe du progrès



Déjà reconnu pour la qualité de ses soins, de son expertise médicale et de son encadrement, le Centre Hospitalier se modernise et étoffe ses équipes avec l'arrivée de nouveaux chirurgiens orthopédistes. L'essentiel de l'activité programmée en chirurgie orthopédique concerne la prise en charge des patients présentant de l'arthrose, une usure

progressive du cartilage de l'articulation qui provoque douleurs, raideur et limitation des activités. La solution passe couramment par la pose de prothèses, notamment à la hanche ou au genou. Les chirurgiens orthopédistes de Denain sont maintenant assistés des nouveaux outils d'imagerie et d'ingénierie avant et pendant la pose des prothèses. Ils utilisent des techniques moins invasives, plus précises qui permettent une remise à la marche le jour de l'intervention et une récupération plus rapide.

■ UNE POSE PERSONNALISÉE

Les chirurgiens collaborent avec des ingénieurs qui analysent la morphologie articulaire du patient à partir d'un scanner ou d'une IRM. A partir des données recueillies (axes mécaniques, poids, taille, orientation...), un laboratoire spécialisé réalise un guide de coupe sur-mesure à l'aide d'une imprimante 3D. Ce guide permet au chirurgien pendant l'intervention de préparer les surfaces d'implantation de la nouvelle prothèse avec une précision

millimétrique et permet une pose personnalisée selon une cinématique proche du genou normal du patient. Le but étant de donner au patient un genou « oublié ».

■ DES TECHNIQUES SOUS ARTHROSCOPIE

Des techniques de réparation du ligament croisé du genou (DT4), de la coiffe des rotateurs de l'épaule sont également proposées par arthroscopie, technique mini-invasive, réalisée sous contrôle vidéo en introduisant une caméra (arthroscope) et des instruments spécialisés pour de petites incisions. Elle permet d'observer l'intérieur des articulations sans les ouvrir et d'effectuer des gestes de réparation des ligaments, des tendons ou des ménisques. Ces techniques opératoires sont associées à des technologies anesthésiques modernes permettant de diminuer la douleur, limiter les saignements et la durée d'hospitalisation.

■ ET POUR LES PLUS SPORTIFS

Le Centre Hospitalier de Denain s'est également rapproché du Centre Médico-Sportif de DENAIN (association S.P.O.R.T de la porte du Hainaut) pour proposer une consultation spécialisée en traumatologie du sport. Dans cette optique, les Docteurs Najdi et Sarrazin disposent du matériel nécessaire à la réalisation d'injection de PRP (Plasma Riche en Plaquettes). Ce traitement innovant permet d'accélérer la cicatrisation dans le cadre des lésions fréquentes des sportifs : tendinites, tendinopathies et des lésions musculaires.

Le musée, face à la place Wilson, a été récemment rénové pour retrouver son lustre d'antan. Mais connaissez-vous vraiment son histoire ? Nous vous invitons à découvrir le passé de ce bâtiment emblématique de la ville que vous ne soupçonniez pas.



ET AVANT LE MUSÉE, il y avait...

Vous ne le saviez peut-être pas mais le musée municipal a été utilisé, par le passé et pendant près d'un siècle, à des fins républicaines. Élu maire de Denain en 1835, Adolphe Deslinsel en imagine le projet. Celui-ci prend forme douze années plus tard sur l'emprise d'un corps de ferme appartenant à la famille Moura. Grâce aux recettes municipales, le tout premier hôtel de ville est inauguré en 1847.

Sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte Alexandre Grimault, le bâtiment marque la transition entre deux siècles et deux styles d'architecture : le néo-classicisme et le moderne. De style empire, il est constitué en façade de pierres blanches d'Avesnes-le-Sec, de pierres, d'un soubassement en grès et d'une toiture à quatre pans en ardoises bleues. Il y avait à l'origine un campanile en bois sculpté sur le toit abritant une cloche civile, une balustrade au fronton, un balcon ainsi qu'un élégant lambrequin ornant la façade de la toiture. « *Tout a disparu avant la Première Guerre mondiale. Par chance, nous avons pu remettre la main sur la cloche au sous-sol du théâtre municipal. Elle servait pour alerter les pompiers en cas d'incendies* » détaille Jean-Marie Stawikowski, l'ancien président de l'association des amis du musée.

De chaque côté, deux annexes de même style non attenantes au bâtiment principal abritaient à l'origine : à gauche, les services de l'octroi et à droite les bureaux de la police. L'octroi était la taxe perçue à l'entrée de ville sur tous les biens, matériaux, produits, bétail ou denrées destinées à la consommation ou aux fabrications locales. C'était, à l'époque, la ressource principale des mairies. A l'intérieur, un escalier monumental à double volée construit en 1891 en pierre bleue et orné de déesses lampado-



phores orientait les visiteurs vers les bureaux administratifs de la Ville.

À la demande d'André Jurénil, président du Groupement Artistique Denaisien et sous l'impulsion du maire de l'époque Henri Fievez, le bâtiment est devenu musée municipal en octobre 1948. Le transfert des services de la mairie s'est effectué dans un immeuble particulier de la rue de Villars. Comme un symbole, une demi molette du chevalement de la fosse Renard, la dernière en activité à Denain jusqu'en 1948, est adossée à la façade. Dorénavant, le musée permet d'appréhender toute l'histoire de la ville depuis ses origines. Il bénéficie du label « Musée de France » et possède un fonds hétéroclite témoignant de l'histoire locale. La collection muséale est composée de pièces qui proviennent essentiellement de la région datant de la préhistoire et de vestiges archéologiques gallo-romains et mérovingiens. Différents vecteurs de la vie locale y sont également exposés : les dames chanoinesses, la bataille de Denain, les houillères, la sidérurgie et le poète Jules Mousseron.





LA CRISE SANITAIRE BOULEVERSE LE CALENDRIER SPORTIF ET CULTUREL

Le comité d'organisation du Grand Prix de Denain a été contraint de reporter l'épreuve devant se dérouler le 18 mars. Cette décision marque la volonté et la détermination de voir se disputer cette 62^{ème} édition. La date du report n'est pas encore actée, elle sera prise prochainement en fonction des nombreux critères liés à l'organisation et du calendrier international.

C'est inédit dans les annales de la ville, cette année et pour la seconde année consécutive, le carnaval de printemps n'aura pas lieu... Le grand cortège habituellement programmé lors des festivités du week-end de Pâques est annulé. « *Jamais, je n'aurais imaginé cela, mais il faut savoir garder raison* » confie Gérard Daumerie. Le président du comité d'organisation et les bénévoles se projettent déjà sur 2022 et imaginent déjà le carnaval de la renaissance : « *on mettra le paquet, aussi bien en qualité qu'en quantité* ».



LE DÉMARCHAGE À DOMICILE EST RÉGLEMENTÉ

Vendeur de panneaux photovoltaïques, de casseroles ou encore ramoneur... quel que soit le produit ou la prestation que le démarcheur vient vendre, cela peut parfois mettre sous pression le potentiel acheteur qui pourra alors signer un contrat malgré lui. C'est pour cela que toute opération de démarchage sur notre commune doit désormais faire l'objet d'une déclaration préalable. L'arrêté municipal réglementant le démarchage à domicile est en vigueur depuis le 28 juillet 2020. Il stipule notamment que le démarchage à domicile est interdit du lundi au vendredi avant 9 h, puis de 12 h à 14 h et à compter de 19 h ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés, toute la journée. À tout moment, vous pouvez consulter sur notre site et à l'accueil de l'hôtel de ville les noms des personnes et sociétés autorisées à effectuer une opération de démarchage ainsi que les dates de passage.

LA FERME DU HAINAUT

Depuis quelques jours, de nombreux produits fermiers sont disponibles de tous les jours via un distributeur automatique installé devant la ferme du Hainaut. Le projet est le fruit d'une longue réflexion mûrie par Pierre et Coralie Boulanger, le jeune couple propriétaire de l'exploitation agricole depuis un peu plus d'un an. « *C'est une activité complémentaire. Il s'agit aussi de pallier au manque de temps depuis la naissance de notre fille en décembre dernier* » expose Pierre. Le concept a vite trouvé sa clientèle grâce à la diversité des produits : actuellement dans le panier du consommateur, on peut retrouver de la pomme de terre fraîchement conditionnée en filet, des carottes et endives de pleine terre, des poireaux mais aussi des oignons, des œufs et diverses céréales au choix. Les jeunes agriculteurs vont adapter leur gamme de produits au fil des saisons et au label « *consommez local* ». « *Tous nos produits viennent d'ici ou de petits producteurs situés dans un rayon de 20 kilomètres* ». Et de préciser qu'en dépit d'un contexte économique compliqué, ils ne sont pas là pour se démarquer des autres. « *Nous sommes fils et fille d'agriculteurs. Notre profession, nous l'aimons* ». Nul doute que vous en retrouverez toutes les saveurs dans l'assiette.

169 rue du Maréchal Leclerc à Denain.



PREMIER DISQUE D'OR POUR UN JEUNE DENAISIE

Dans l'univers de la musique, il se fait appeler « Riley ». À Denain, il est plus connu sous le nom de Merlin Guidez-Delcroix. Il n'est autre que le petit-fils d'André, l'ancien président de l'harmonie municipale. En composant deux titres sur l'album « *Vie d'artiste* », Merlin vient de décrocher un disque d'or avec le groupe de rap 4Keus. Engagé jusqu'en 2024 avec le promoteur Wati-B, ancien label de Maître Gims et de Sexion d'Assaut, le jeune auteur pose sa griffe sur les projets artistiques de rappeurs de renommée comme Dehmo ou encore Speranza : « *Je peux vendre mes compositions et commencer à pouvoir vivre de mon travail* », se réjouit-il. À 24 ans et fort de ce succès, le Denaisien compte déjà plusieurs milliers d'abonnés sur sa chaîne YouTube (Riley Beatz).



LA SALLE LEBRET TRANSFORMÉE EN BOULODROME COUVERT

Dans la continuité d'une dynamique affirmée de renouvellement urbain du quartier Lebrét (réhabilitation du parc de logements du bailleur social, réfection des espaces publics, extension et création d'un centre de compétition tennistique, réaménagement du plan d'eau et de ses berges...), la municipalité a décidé de transformer la salle Lebrét. Elle sera retraitée dans son usage actuel pour être convertie en boulodrome couvert. Depuis 2003, l'ancienne salle de sports servait d'annexe de stockage pour les équipes du

centre technique municipal. Elle abritait également l'association colombophile. Le projet comprend la réalisation de 14 terrains de pétanque couverts, la création d'un club-house partagé entre les 2 clubs de pétanque, la PAV et Pétanque Air Liquide. Dans le cadre de la rénovation thermique et de la mise aux normes du bâtiment, il sera procédé au remplacement de la toiture actuellement amiantée ainsi qu'à la réfection complète du bardage. Opérée en 2019, une première phase de travaux avait conduit à une profonde mutation des aménagements extérieurs comprenant la création d'un parking de 36 places, de 16 terrains ainsi qu'à la réfection de la voirie d'accès.

NOCES D'OR 2021



LES COUPLES QUI CÉLÈBRENT EN 2021 LEURS 50, 60 OU 70 ANS DE MARIAGE SONT INVITÉS À S'INSCRIRE EN MAIRIE, SERVICE ÉTAT CIVIL JUSQU'AU 31 MARS 2021 DERNIER DÉLAI. APORTEZ VOTRE LIVRET DE FAMILLE

NOUVEAU DENAIN

POUR VOTER JE M'INSCRIS !



SI VOUS N'ÊTES PAS ENCORE INSCRIT, RENDEZ-VOUS À L'HÔTEL DE VILLE

NOUVEAU DENAIN

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

octobre 2020 à janvier 2021



NAISSANCES

Souleymane DELLAL • Nessiah CANTIN • Ézéckiel TISON • Kellya LECAS-LAMBERT • Léna LOYER • Imran NAIT M'HAMED • Maïssa DUFOR • Lyna CHEVALIER • Faustyne LAMAND-SAINT AUBERT • Lehna BESSAM • Manel BEAUPUY • Asma BOUMAZA • Axel DELANNAY, Tyler DUPRIEZ • Mélina LOUTRE • Imran MAGHNI • Eliot DELZANT, Noémy DUFOR • Anis LASMAR • Louzio SPADA DA COSTA • Jules DEBAILLEUL • Mya RÉANT • Nahil ROLAND • Elly LAGOUCHE • Coraline MROZEK • Maëlyo LABALETTE • Lilyane BENGUEDDOUDJ • Talhia BELLENGER • Issam BENDOUDA • Julian DESMET • Bellamy LIBESSART • Emmie DELETTREZ • Siham BEN BRAHIM • Zélyna DACQUIGNIES • Mathias THÉRY • Tyléo DAVOINE • Solane FRAPPART • Nelya DUPRIEZ-MARIAGE • Wail ABBAS • Maïssa LONGE KOY • Laiyna DE LAET • Ethan GOESAERT • Oxana DELANNOY • Layana LADRIER-PLUVINAGE • Maëlys DUPRIEZ • Ange LEFEBVRE • Fares BOULILA • Kamil DATSI • Kahyna BOUMAZA • Grâce JENBACK • Mélyan LACZYNSKI • Sofia LAIDL • Neilyanna REMY • Lilou MEYER • Lyzatis PANNETIER • Kader BENZIANI • Aya JARID • Silas MOHAMED-BEN LARBI • Lina DIALLO • Sana JAFARI • Ylann DEMARBAIX • Janna BOUSHABA • Thaïys LEFEBVRE • Mohamed ADEL • Nérobey DOUAY, Noéllyna MATHIEU • Sheryl BEL ABBED • Aya HALIEM • Margot BOULANGER • Yaacob SOULIMANI • Mélyah AZIZI • Myha DÉMOULIN • Lilyana BILLARD • Hémy CHAVATTE • Aïssam LAGRAA • Mya BAILLEUL • Naëly THOMAS • Sami TAOUSSI • Célya LAURENT • Kaïs DE MEYER • Chemss FEHMI • Lyazid LEMSSUIDE • Manel BOUTEILLE-FEDERBE.



MARIAGES

Karim BABOURI et Assia SAADI • Philippe GUSTIN et Pascale GRIVILLERS • Jean-Michel HUT et Samia SLIMANI • Mustapha BELTAIEF et Rosamonde DEGAUGUE • Saïd AMRANI et Sabrina GALLET • Lucas GRADIM DA SILVA et Sandrine LECLERCQ • Farouk BOUMAZA et Aurélie IENNA • Abdelhak LAGRAA et Tiffany MOREAU • Denis VALLIN et Véronique POIX • Lionel DEPOORTER et Amélie POOLS.



DÉCÈS

Slim HADJ • Flore LEKIEFFRE • Marie-Thérèse LEBRUN • Christiane HACQUEBARD • Marcel SIKORSKI • Robert BERTINCHON • Joël OWCZARZAK • Malika FOVEAU • René FASQUEL • Roger CANIVET • Francine GUERRE • Mariane JANASZEWSKI • Louissette GERMAIN • Florence GRUEZ • Mohamed-Amir BOUKIR • Serge LESUR • Elisabeth STÉFANSKI • Jean-Baptiste HENNINOT • Elisabeth LEMOINE • Henri BECKER • Laure BRASSELET • Eliane COASNE • Djelloul BOUBEKAR • Marie-Thérèse BOULANGER • Patrick DUFRENOY • Michèle BEGHIN • Tadeusz HALUPKA • Arab LAIDL • Jean-René VIATEUR • Francis DEWASMES • Mansour VALENTINI • Janine ADAMCZAK • Gérard BUSTIN • Joëlle DEPRES • Ménouar KECHIOUCH • Paule QUERTIGNY • Nelly GOSSART • Anne-Marie KASPRZYK • Bernard MARS • Francis HIREL • Yves GREGOIRE • Joseph PORTE • Henri FLEUET • Paulette BLOQUEAU • Raymond VANDEVILLE • Zdzislaw KOWACZ • Jocelyne BONIFACE • Michèle TICHOUX • José BOUILLEZ

Patrice PONSIN • Romain DELBART • Ahmed ZEHAR • Frédéric LIMELETTE • Nathalie DHAUSSY • Christiane WATTENNE.



TRANSCRIPTIONS DÉCÈS*

Zidel AFRI • René CLIQUE • Michel LOZÉ • Jeannine THURU • Hafsa BELFAR • André DUBRUNFAUT • Evelyne DUQUESNE • Christian HOURIEZ • Daniel JACQUEMET • Zaina OUAKRIM • Jean POWAZKA • Stéphane WOJTOWICZ • Zina ARBI • Ana BARTZ • Michel BRENDLER • Pierre CLAUDEL • Jeanine COPPIN • Yveline DELTOUR • Nasrddine KHELLAF • Messaouda LAZAZI • Charles SALEZ • Jean VILCOT • Marie-Flore AMELEE • Fatima CHERIGUI • Djedjiga CHILALI • José JACQUEMOT • André SÉRILLON.

* Lorsque le défunt était domicilié dans une autre commune que celle dans laquelle il est décédé, le maire de la commune de décès envoie une copie de l'acte de décès aux fins de transcription à cette première.



EXPRESSION DES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Chère Denaisienne, Cher Denaisien,

Un début d'année est l'occasion d'examiner le passé proche et de se projeter dans l'avenir. Année particulière, 2020 aura ainsi révélé, comme toute épreuve, les caractères de chacun. La majorité largement élue dès le premier tour des élections de mars dernier a immédiatement pris, derrière notre maire, les mesures pour protéger la population et juguler les effets de la crise.

Fabrication et fourniture gratuite de masques (à plusieurs reprises) ou de visières, mise à disposition des installations sanitaires pour les travailleurs pendant le confinement, services de portage à domicile, ... auront ainsi précédé des dispositifs de soutien au commerce local (notamment via la plate-forme de e-commerce, gratuite pour nos

commerçants et artisans (www.mescommerçantsdugrandhainaut.com/denain/), ou l'organisation d'un centre de vaccination, etc.

En revanche, et pendant cette période d'une difficulté sans précédent pour notre pays et notre ville, d'autres, élus du Rassemblement national, ont jugé essentiel de contester le choix des Denaisiens devant le Tribunal administratif de Lille.

Ce recours, destiné en fait à éviter à M. Chenu d'abandonner tout de suite son siège au Conseil municipal (puisqu'il cumule trois mandats), révèle le peu d'intérêt qu'il manifeste pour Denain.

En rejetant sèchement ce recours, la justice a démontré qu'il ne s'agissait que d'une dérisoire manœuvre.

À chacun ses priorités. La nôtre s'incarne dans le budget 2021 prochainement débattu.

Avec autant d'ambition que de réalisme, nous proposerons un fort investissement, permis par notre saine gestion financière depuis 2008. Nous aurons bientôt l'occasion de vous le présenter en détail et vous verrez que, plus que jamais fiers d'être Denaisiens, nous poursuivons avec vous le renouveau de notre ville !
Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Le groupe majoritaire conduit par Anne-Lise Dufour-Tonini

Les élus du groupe
« Fiers d'être Denaisiens ! »

EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

Chers Denaisiennes, chers Denaisiens

Alors que notre collectivité entame les débats et les votes qui vont guider notre action pendant l'année à venir.

Le groupe Nous Sommes Denain partager les priorités qui sont les nôtres :

Retrouver un investissement public digne de notre ville

Denain semble être complètement à l'arrêt. L'année 2020 a été une année de pause complète. Le COVID a bon dos car quand on regarde notre voisine Valenciennes, les travaux sont nombreux comme le boulevard Saly. Pourquoi ce coup d'arrêt, cette panne ?

Les entreprises, le secteur du bâtiment et de la construction ont

besoin de l'investissement public dans la période difficile que nous traversons.

Soutenir le commerce et les associations locales

Le commerce à bénéficier d'une seule aide et encore très tardive et indirecte de la part de la Ville : une aide pour s'inscrire sur une plateforme de la CCI.

Sinon rien, aucun plan local de soutien aux commerçants, aux restaurateurs. Le néant complet.

De la même manière pour ce budget 2021 les associations locales méritent autre chose que des coupes claires dans leurs subventions.

Préserver notre patrimoine local

Les travaux de l'église sont totalement à l'arrêt, pourquoi ?

Concernant l'église du sacré cœur, pour laquelle l'équipe majoritaire à engagé les finances communales pendant les élections, personne n'a été dupe, après des années d'abandon. La municipalité va-t-elle comme à Lille avec la chapelle saint-joseph détruire notre église ?

Sébastien Chenu, Joshua Hochart, Michèle Dandois, Frédéric Brailly et Valérie Gajda

Les élus du groupe
« Nous sommes Denain »

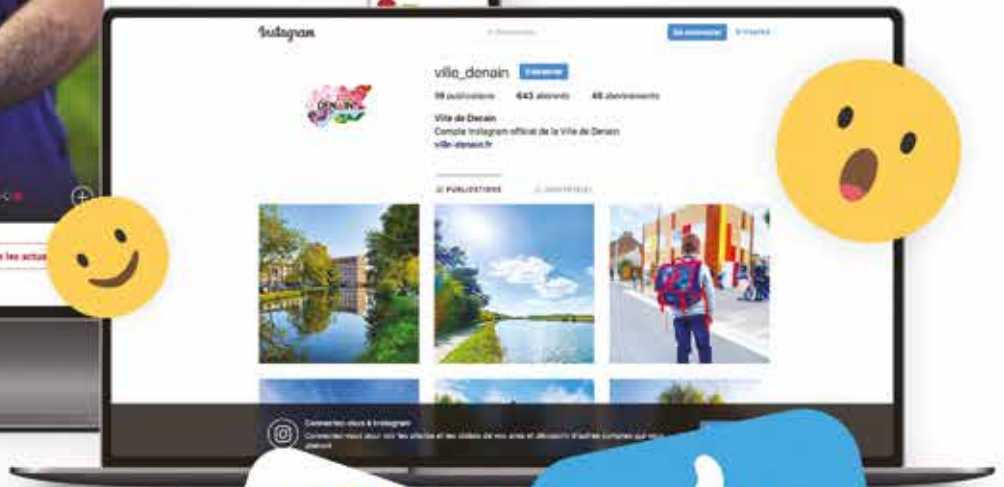


Restons CONNECTÉS



+ D'INFOS

+ D'ACTUS



www.ville-denain.fr

